

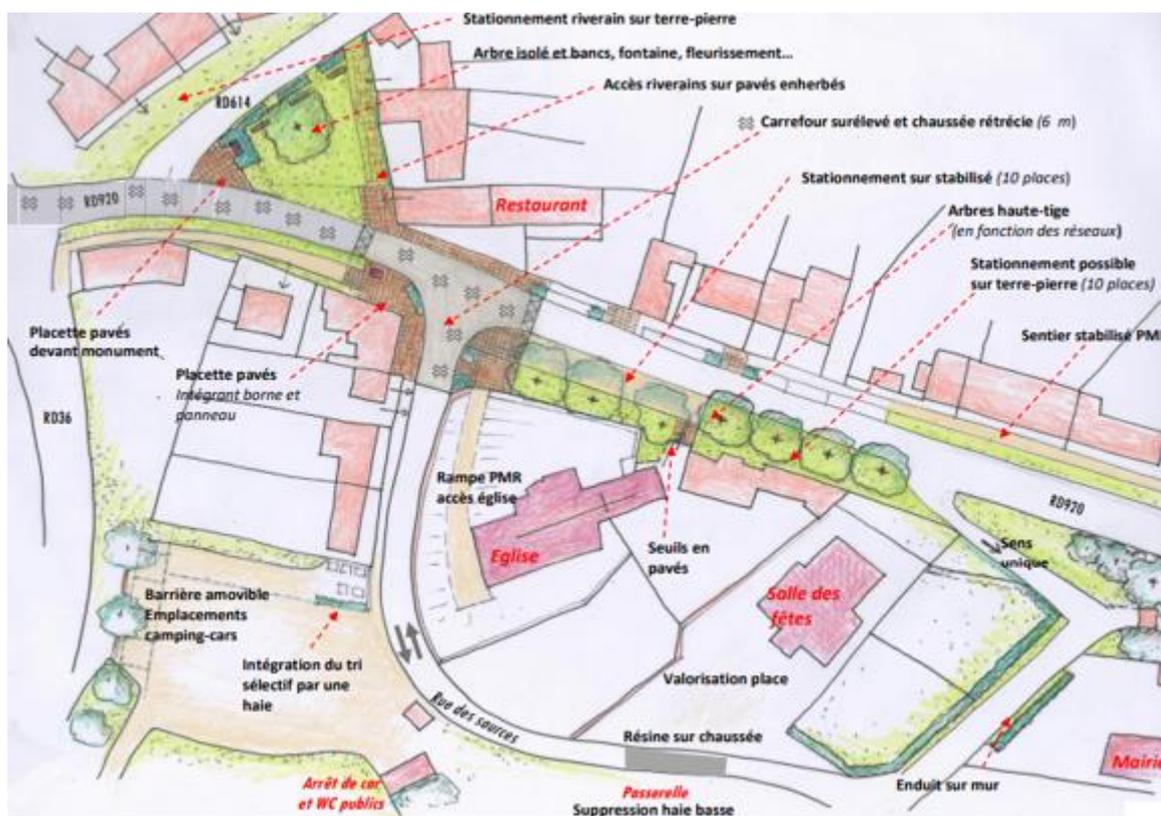
FLASH INFOS

Commune de La Madeleine Bouvet

Chères Magdalénoises, Chers Magdalénois, Chers amis,

En raison du contexte sanitaire actuel où les rassemblements sont vivement déconseillés, j'ai le regret de vous annoncer **l'annulation de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire** avec la dégustation de la galette programmée le dimanche 23 janvier 2022. Nous espérons pouvoir nous retrouver le premier dimanche de juin pour notre traditionnel vide-greniers et le premier week-end de juillet pour notre soirée grillades, si la situation sanitaire le permet.

Dans Le Magdalénois de décembre 2021, j'avais évoqué mon souhait de vous présenter **les premières esquisses de notre projet d'aménagement du bourg**. Malgré cette période difficile, le projet avance et les premières orientations ont été présentées aux élus le 5 janvier 2022 **en collaboration avec l'Agence Départementale d'Ingénierie et la Cellule Sécurité routière**.



Les objectifs pour 2022 : finaliser ce projet global **de valorisation et de sécurisation** de notre bourg, tout en conservant son caractère rural et percheron, **d'avoir un premier chiffrage**, de définir les **tranches de travaux** dont nous espérons réaliser la première en 2023, et de faire les demandes de **subventions**.

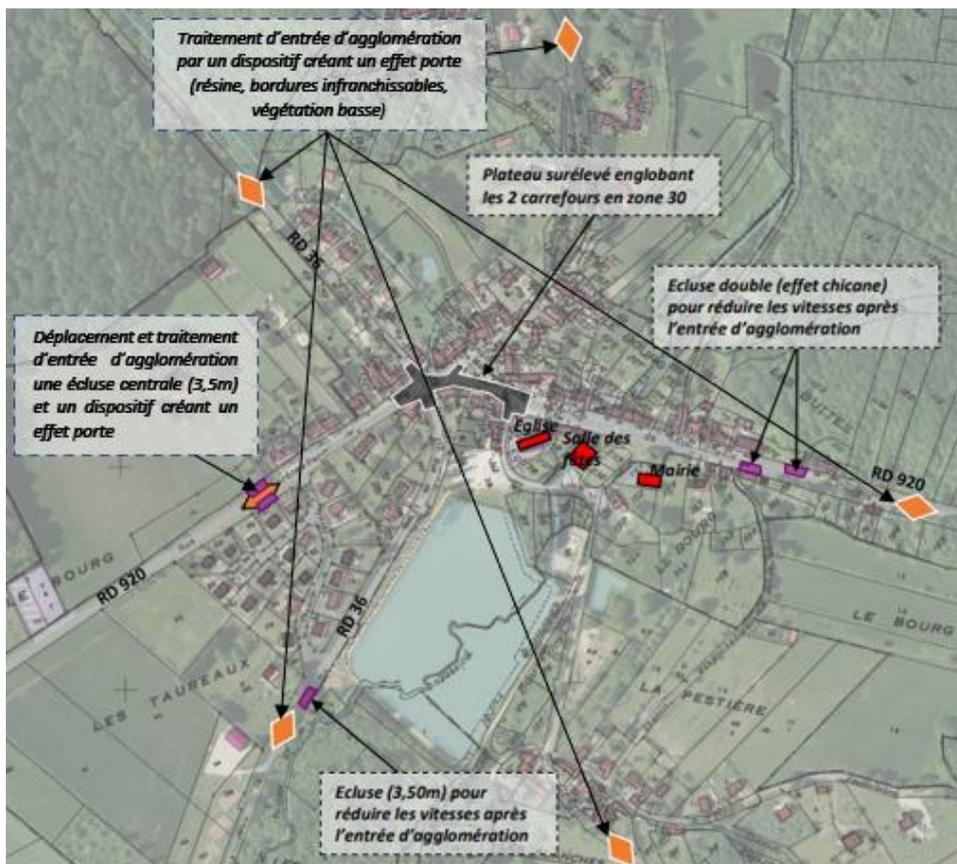
Concernant les enjeux sécuritaires, le projet prévoit de **réduire la vitesse** aux entrées d'agglomération et dans la traversée du bourg avec notamment la mise en place d'**écluses paysagères**. Nous avons demandé l'installation d'écluses « test » afin de valider leur efficacité et leur implantation.

Le projet prévoit également la **création d'un plateau surélevé** en zone 30, avec un rétrécissement de chaussée, aux croisements de la RD36 avec la RD920 et la rue des Sources.



Et dans la continuité de la réalisation de notre **sente piétonnière** qui relie le bourg au cimetière, d'autres aménagements sont intégrés au projet pour la sécurité et le confort de tous :

- Sécurisation de la traversée piétonne vers la **salle polyvalente**.
- Accessibilité de **l'église** aux personnes à mobilité réduite.
- Organisation du stationnement et de l'espace autour de **la mairie**.
- La gestion des eaux pluviales.



Concernant la valorisation de notre commune, le projet prévoit un réaménagement de la **place du monument aux morts** qui marque le cœur de notre bourg, et des abords de l'église.

Esquisse – Place du monuments aux morts (RD920)



Il prévoit aussi un réaménagement de la **place de l'étang** et la création d'une **aire de camping-cars**, la création d'une **aire de pique-nique** et la revalorisation du **parcours de l'eau** (étang, lavoir, ruisseaux etc).

Afin de vous consulter et de répondre à vos questions, nous souhaitons organiser, si la situation sanitaire le permet, une **réunion publique d'échanges au cours du second semestre 2022**, en présence des élus, de l'Agence Départementale d'Ingénierie et de la Cellule Sécurité routière.

A toutes et à tous, au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous adresse tous **mes vœux les meilleurs**. Je souhaite également adresser **mes remerciements** à toutes celles et ceux qui œuvrent au sein de notre commune.

Olivier Boulay